

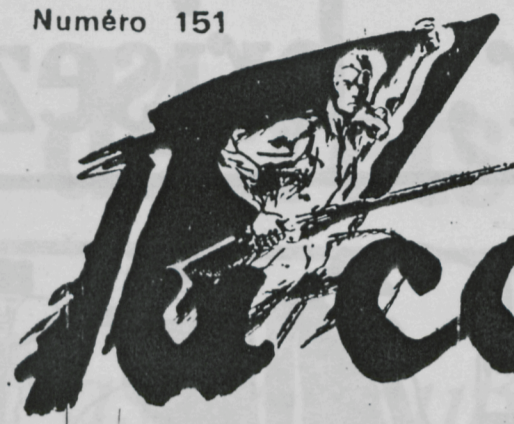
RUB Bochum
Inst. z. Gesch.
d. Arbeiterbew.

Numéro 151

Vendredi 18 Novembre 1938

Le N° 0.75

NUMÉRO SPÉCIAL



La commune

Paraît
chaque
Vendredi

Organe Central du Parti Communiste Internationaliste
BOLCHEVIK-LÉNINISTE POUR LA CONSTRUCTION DE LA
IV^e Internationale

Contre le régime d'exploitation, de misère et de guerre

Jusqu'au bout !

Travailleurs

UNE avalanche de charges nouvelles vient, par les décrets-lois Daladier-Reynaud, de s'abattre sur tous ceux qui, en France, vivent de leur travail. C'est la fin des 40 heures, le chômage chiffré à 40.000 pour les cheminots, encore imprévisible pour les fonctionnaires et les exploités de l'industrie privée. C'est la vie plus chère sur toutes les denrées de première nécessité. Ce sont des impôts pour les plus pauvres, tandis que les riches obtiennent des dégrèvements. C'est le prix des transports parisiens augmentant une fois de plus. Ce sont

des ouvriers immigrés pourchassés par une répression qui envie les mesures antisémites des hitlériens. C'est la prison pour qui s'élèvera à l'usine contre la course aux armements. Contre les décrets Laval, en 1935, Brest et Toulon s'étaient insurgés ; le Front populaire apaisa la révolte, promettant la revanche d'une proche victoire électorale. Cette victoire est venue. Mais moins de 30 mois après, la situation des travailleurs est inférieure à celle du temps de Laval. Et la réaction et le fascisme font un retour offensif terriblement menaçant.

Les décrets-lois, voilà le bilan du Front populaire

QUAND le Parti Communiste Internationaliste (IV^e Internationale) vous mit en garde contre la politique du Front populaire, les dirigeants en qui vous aviez confiance dénoncèrent les « trotskystes » comme provocateurs. Les résultats sont là : au moment où vous alliez de l'avant, Blum, Jouhaux, Thorez sont venus vous prêcher le « calme », la « dignité », il fallait « savoir terminer une grève », il fallait faire la « pause », il fallait avoir le souci de la « défense nationale ». Ayant été ainsi arrêtés dans votre élan, vous vous êtes trouvés aussitôt en présence d'une contre-offensive capitaliste qui ne

connaît ni le « calme », ni la « dignité », ni la « pause », ni aucun des boniments qui ont servi à vous tromper. Quand le Parti Communiste Internationaliste (IV^e Internationale) vous disait : il faut rompre avec les radicaux, traîtres d'hier, d'aujourd'hui, de demain, les dirigeants du P.C., du P.S. et de la C.G.T. disaient que nous faisons le « jeu d'Hitler » en voulant séparer les ouvriers des classes moyennes. Ils ont, avec ferveur, ciré les souliers des radicaux, jusqu'au jour où ceux-ci, trouvant qu'ils n'avaient plus besoin d'eux pour briser votre élan, les ont chassés, tandis qu'ils poussaient des couches importantes des classes moyennes dans les bras du fascisme.

Chassez Daladier !

LE Front populaire ne pouvait pas rendre vie à la démocratie bourgeoise en décomposition ; il ne pouvait que servir de fourrier au fascisme ; les décrets Daladier-Reynaud ne sont qu'une étape, pas la plus douloureuse, sur cette voie.

ment que Daladier ne veut convoquer que certain de sa servilité ? Pourquoi le Congrès de la C.G.T. vient-il encore de se borner à une « journée de protestation » pour laquelle il sollicite le concours des « prétendues forces républicaines » au lieu de décider la préparation immédiate et énergique de la grève générale ? Pourquoi ne font-ils pas appel à votre action extraparlamentaire, à cette action qui, comme en juin 36, faisait trembler les exploités du monde entier ? Obligez ces dirigeants, par votre action, qui chassera Daladier, à ne pas se dérober à leurs responsabilités !

Les dirigeants du P.C., du P.S. et de la C.G.T. dénoncent les décrets-lois ? Ils prétendent que ce n'est pas conforme aux promesses qu'ils vous ont faites ? Soit, mais pourquoi se bornent-ils à des discours et des déclarations, à des appels à un Parle-

Imposez votre programme !

LA situation est très grave, les solutions ne sont pas difficiles à trouver, a déclaré le petit Reynaud dans son discours où il affirmait sans détours : nous sommes en régime capitaliste et il faut en accepter les lois (c'est-à-dire celle du profit pour le capital et celle de la misère pour les travailleurs).

mains de bureaucrates soucieux de leur tranquillité et de leurs appointements. C'est à la base, au lieu de votre exploitation qu'il faut vous organiser, en élisant par entreprise votre Conseil d'entreprise ou Comité d'usine, toujours sous votre contrôle, toujours révocable, indépendamment des lois et des décrets-lois dictés par vos patrons.

Les solutions chères aux vampires du Comité des Forges, des Houillères, aux magnats des Produits Chimiques, de l'Electricité, des Assurances..., aux potentats du capital financier, Reynaud n'a pas eu de difficultés à les trouver en prenant les conseils de cette minorité de parasites. Ces solutions mènent à un accroissement de misère, à une poussée du fascisme, à une aggravation du danger de guerre.

Que vous faut-il imposer ?
1) Une augmentation immédiate des salaires et traitements ;
2) La nationalisation sans indemnité des industries-clés ;
3) Le contrôle des travailleurs sur chaque entreprise, sur sa gestion, son fonctionnement, sa comptabilité. C'est contraire au secret commercial, invoqueront les agents du patronat. Mais c'est un argument fallacieux : il n'y a pas de secret commercial pour les dirigeants de l'économie, il n'y a que les exploités qui ignorent le secret de leur exploitation.

Les solutions qui peuvent empêcher cette catastrophe, qui peuvent arrêter la chute dans l'abîme, elles ne sont pas non plus difficiles à trouver pour les travailleurs. Il faut, pour cela, qu'ils comprennent d'abord qu'ils doivent décider eux-mêmes, agir eux-mêmes, sans intermédiaires ; imposer les mesures indispensables pour que la crise soit supportée par ceux qui pillent les masses travailleuses des villes et des campagnes.

Ce contrôle des travailleurs torpillera les manœuvres patronales pour arracher les augmentations de salaires et permettra de trouver aisément les moyens pour augmenter les allocations de chômage et assurer une retraite aux vieux travailleurs.

Où se concrétiseront la volonté et l'action des travailleurs ? Aucun organisme de la démocratie bourgeoise (Parlement, Municipalités) ne leur permet de le faire ; les syndicats sont aux

4) Un moratoire général des dettes des petits commerçants, des artisans, des paysans, guettés par les huissiers du grand capital.

(Suite page 4.)

Chassez Daladier, brisez se



La « Mobilisation économique » des Français est décrétée par Daladier et Reynaud.

Les travailleurs répondront par la GREVE GENERALE jusqu'à la victoire.

Daladier-Reynaud suppriment les 40 heures et les 5x8 et suppriment toute limite aux heures supplémentaires.

Les travailleurs exigeront le respect des 40 heures et des 5x8. Pas d'heures supplémentaires : Diminution du temps de travail pour résorber le chômage.

Un décret chasse pour 6 mois des usines, sans indemnité, ni congés payés, ni secours de chômage, ceux qui refusent les heures supplémentaires.

Nous voulons le CONTROLE DE L'EMBAUCHAGE ET DU DEBAUCHAGE par les ouvriers eux-mêmes.

Pour ceux qui feront la propagande contre les heures supplémentaires, Daladier a prévu 6 jours à 3 mois de prison et 100 à 1.000 francs d'amende.

Amnistie pour toutes les victimes du capital. Le pouvoir des ouvriers et des paysans mettra en prison les exploiters des masses.



Augmentation des baux à ferme de 10 %, tel est le cadeau de Daladier aux paysans.

Révision des baux par les paysans eux-mêmes, moratoire de leurs dettes, tel est le programme des ouvriers.

Le « redressement » financier selon Reynaud : élévation des impôts sur les produits de première nécessité...

... Défense au détaillant d'augmenter ses prix...

... Suppression du maigre contrôle existant sur les prix de gros.

CONTROLE DES TRUSTS ET DES GRANDES MAISONS D'ALIMENTATION. COMITES DE MENAGERES CONTRE LA VIE CHERE ! LES AFFAMEURS A LA LANTERNE !

Organiser les soviets

Pour réoccuper les usines

PARTI COMMUNISTE INTERNATIONALISTE
49, faubourg Saint-Martin, Paris

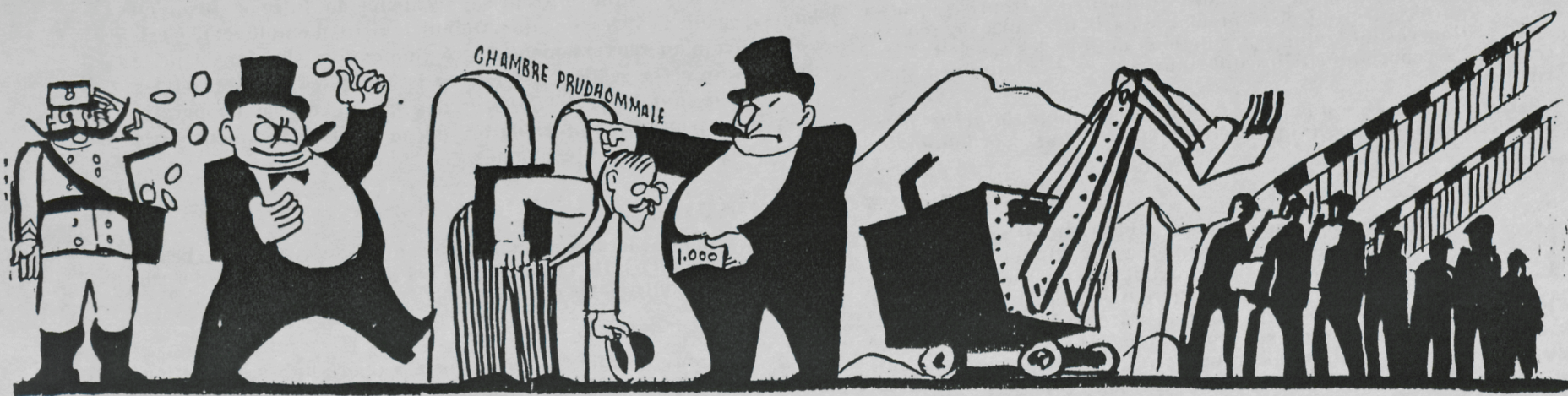
... par la GREVE GENERALE

es décrets de famine . . .

AFFICHER CETTE PAGE SPECIALE
DE « LA COMMUNE »

Pas de soupape de sûreté !

Pas de protestation platonique !



Pour les patrons « indisciplinés », les décrets-lois ont prévu des amendes de 5 à 100' francs.

Le **CONTROLE OUVRIER** des entreprises saura trouver l'argent là où il est ; le pouvoir aux ouvriers et aux paysans, c'est le seul moyen de faire payer les riches.

Les mêmes patrons « indisciplinés » ne pourront être, pendant 3 ans, élus à une Chambre prud'homale, où siégeront seulement leurs amis plus habiles.

Le système des Sociétés et des conseils d'usine privera tous les capitalistes du droit de vote.

Le capitalisme supprime les « grands travaux » qui ne servaient pas à la préparation de la guerre.

Diminution du budget de guerre pour construire des écoles, des hôpitaux, des instituts.

Au chômage, 40.000 cheminots ! ont décidé les gouvernants au service du capital.

Expropriation des sociétés de chemins de fer qui touchent encore des dividendes après la « nationalisation ».



Malheur au travailleur qui n'est pas « français ». Il devra payer plus cher sa carte de travail — s'il peut l'obtenir — et se taire...

... Sinon, ce sera l'expulsion ou, s'il ne peut vivre ailleurs, la rélegation à Cayenne. Pour les victimes du fascisme, il y aura des camps de concentration établis par les ministres de l'Intérieur et des Colonies.

Pour résorber le chômage, Daladier a prévu... 1.500 nouveaux gardes mobiles.

Licenciement de la police et de la garde mobile ! Armement du prolétariat ; milices ouvrières !

Contre le régime de la caserne établi dans tout le pays...

CONSEILS D'OUVRIERS, DE PAYSANS ET DE SOLDATS POUR ABATTRE LE CAPITALISME ET FAIRE TRIOMPHER LE SOCIALISME.

PAS DE LOI D'EXCEPTION CONTRE LES TRAVAILLEURS IMMIGRES. PROLETAIRES DE TOUS LES PAYS, UNISSEZ-VOUS !

CALE menée jusqu'au bout !

Contre le régime d'exploitation, de misère et de guerre

(Suite de la première page)

5) Le maintien des 40 heures et, si nécessaire, une nouvelle diminution de la semaine de travail pour résorber le chômage.

6) Une réduction massive du budget de guerre et de la durée du service militaire.

7) Une amnistie générale pour libérer des prisons du capital des milliers d'hommes dont le plus grand crime était d'être pauvres, car les voleurs de grande envergure, qui s'engraissent du travail des prolétaires, sont libres.

8) La suppression de toute loi d'exception contre les ouvriers immigrés et coloniaux, dont le seul « crime » est d'être aux côtés des ouvriers de nationalité française dans leur lutte de classe.

9) La suppression de la présidence de la République, du Sénat, d'un grand nombre de hautes sinécures qui entretiennent les campagnes de presse contre les petits fonctionnaires, aussi coupables que le lampiste à chaque catastrophe de chemin de fer.

10) Le licenciement de la police, de la garde mobile, des cadres qu'aucun « souffle républicain » ne peut purifier. La résistance contre le fascisme menaçant, elle est seulement dans l'armement des travailleurs, dans la création des milices ouvrières armées sous le contrôle des Conseils d'entreprises.

Vive le congrès des entreprises

CHACUNE de ces mesures trouve un commencement d'application à la base. Chaque Conseil d'entreprise a, à sa portée, des objectifs précis. Mais il n'y aura de réalisation véritable que si les actions de tous les Conseils d'entreprises se coordonnent les unes aux autres et s'amplifient mutuellement.

Pour engager le combat par l'action d'ensemble, la grève générale qui fera tomber le ministère Daladier, pour coordonner les

initiatives de chaque entreprise et mener la lutte « jusqu'au bout » (selon l'expression que Daladier vient d'employer), c'est-à-dire jusqu'au renversement du régime capitaliste et à la prise du pouvoir et la gestion des entreprises par les ouvriers et les paysans, il faut créer le *Congrès des usines*, où la démocratie ouvrière permettra aux exploités de se libérer des mensonges dans lesquels ils ont été plongés.

Alliance révolutionnaire

LE nombre grandit de ceux qui comprennent que les vieilles organisations sont incapables de guider les travailleurs à la victoire. Ils trouvent de nombreux groupes divisés par l'idéologie, l'expérience passée, les perspectives et ils ne savent souvent pas que faire. Il faut, sans qu'aucun de nous n'abdique de ses conceptions, trouver le moyen de surmonter cette situation en permettant, à tous ceux qui veulent pratiquer la lutte de classes, de s'unir pour l'action contre le régime. Un point peut et doit nous rassembler : la lutte pour la création des Conseils d'entreprises ou Comités d'usines, pour la création d'un Congrès des entreprises. Sur ce point-là, constituons une *Alliance des révolutionnaires* qui associera tous les travailleurs qui abandonnent la planche pourrie du Front popu-

laire. Les points de vue se confronteront et se vérifieront beaucoup plus dans la lutte commune et les problèmes qu'elle posera que dans les controverses.

**

En septembre dernier, la bourgeoisie a opéré une mobilisation de millions de travailleurs destinés à être massacrés pour la défense de ses intérêts de classe dominante et privilégiée.

Travailleurs, mobilisez-vous et luttiez jusqu'au bout pour la défense de vos intérêts de classe et pour porter la société que guette la barbarie fasciste dans la voie du communisme émancipateur de l'humanité tout entière.

LE PARTI COMMUNISTE INTERNATIONALISTE.
(IV^e Internationale).

17 novembre 1938.

Pour l'alliance révolutionnaire

Nous avons adressé la lettre suivante au P.S.O.P. pour que soit organisée dans les usines, par l'alliance des révolutionnaires la préparation d'un Congrès des entreprises :

Le 15 novembre 1938.

AU SECRETARIAT DU P.S.O.P.

Chers Camarades,

La bourgeoisie déclenche une offensive générale sans précédent contre la classe ouvrière et la population laborieuse.

Tels sont les résultats de la politique du Front populaire du P.S., P.C. et C.G.T. dirigée par les Jouhaux, Racamond, etc...

Les décrets-lois du gouvernement Daladier-Reynaud sont un essai de sauvetage d'un régime en pleine banqueroute. Ces décrets doivent rencontrer une réponse de classe de la part du prolétariat, malgré la trahison des partis de la II^e et III^e Internationales.

Nous considérons le moment venu pour la réalisation d'un puissant front unique de l'avant-garde du prolétariat. Ceci doit servir pour faire appel à la classe ouvrière au moyen d'une conférence des délégués d'usines, bureaux, etc..., afin de répondre aux Daladier et mettre en échec les décrets-lois.

Il n'existe d'autre voie que celle de dresser tout de suite la défense et une contre-offensive prolétarienne, pour abattre les plans de famine, la réaction fasciste, l'union sacrée et la préparation de la guerre impérialiste.

Notre parti attire votre attention sur la gravité du moment qui ne permet ni retard ni entrave à la réalisation d'une alliance ouvrière révolutionnaire.

La réponse doit être la mobilisation des organisations d'avant-garde pour préparer une agitation dans toutes les usines et dans le pays ayant comme objectif des assemblées des délégués d'usine.

C'est la seule voie pour démasquer la trahison des dirigeants des partis socialiste et communiste et mettre la classe ouvrière et paysanne en mouvement.

Notre parti vous demande une réponse le plus tôt possible afin de réaliser les mesures concrètes pour dresser cette résistance immédiatement.

Saluts révolutionnaires.

LE C.C. DU P.C.I.

Nous regrettons d'avoir reçu du P.S.O.P. une réponse négative ; ils sont partisans d'une pression des ouvriers sur la C.G.T. Mais il apparaît clairement que l'« indépendance du syndicalisme » ne peut servir en fin de compte qu'à Jouhaux et Frachon pour manœuvrer à leur aise sur le terrain de l'entreprise.

Camarades du P.S.O.P., rappelez-vous l'enseignement de Lénine qui ne voulait pas faire de l'usine des bastions des chefs traitres, mais des bastions de la révolution prolétarienne.

Autour du congrès de Nantes

Le télégramme suivant adressé au Congrès de Nantes n'a pas eu les honneurs de la tribune ni de la publication dans la presse :

« Proteste contre paroles Doury. Stop. Aucune consultation syndiqués. Regrette aucune assemblée générale pour statuer sur rapport moral. — Un groupe ouvriers Citroën Epinettes ».

Travail composé et tiré par des ouvriers syndiqués.

IMPRIMERIE SPECIALE DE « LA COMMUNE »

Le Gérant : DERIBOUR.

Ce numéro ayant un caractère spécial en raison de la situation, nous avons supprimé toutes nos rubriques habituelles (chronique internationale, chronique syndicale, correspondances ouvrières, etc...).

Nous avons procédé à un tirage supplémentaire ; nous faisons appel à nos amis et lecteurs pour en profiter afin de faire connaître « La Commune » dans des cercles plus larges.

DIFFUSEZ

ce numéro spécial de « LA COMMUNE ».

ÉCRIVEZ

49, Faubourg Saint-Martin, Paris-10^e
pour en demander un paquet à diffuser.

Adressez votre souscription

au compte postal : Brausch 1773-07 Paris
pour renforcer notre action.

Des abonnements!

ABONNE-TOI A « LA COMMUNE » (6 fr. 50 le No.)

3 mois 8 Fr.

6 mois 15 Fr.

1 an 30 Fr.

ABONNE-TOI A « LA VERITE » (6 fr. le No.)

1 an 30 Fr.

Seuls les abonnements et les efforts personnels des lecteurs permettent à « La Commune » et à « La Vérité » de pouvoir vivre.

Compte Chèque Postal : BRAUSCH 1773-07 Paris

Permanence, tous les soirs, entre 6 heures et 7 heures, au Bar Jean, 30, rue de l'Académie, à Marseille.

Permanence de Bordeaux :
Jeunesses Communistes Internationalistes,
Bar de Vincennes, 235, rue d'Arès, de 10 h. à 12 h.